



DOSSIER DE PRESSE

La délinquance en 2010

(Analyse basée sur les données du rapport d'activité de la Police Grand-Ducale)



Évolution de la criminalité

En 2010, après 4 années de légère croissance, le taux de criminalité sur 100.000 habitants est en baisse : il passe de 6.483 à **6.081 faits**, pour un total de 30.530 faits enregistrés (- 5,71%)

Les groupes d'infractions

- 1559

Dans la catégorie « Divers » les faits de mendicité et de vagabondage sont en nette régression, ce qui ramène le total à **5.867 unités**. Les affaires de stupéfiants sont en hausse.

+ 254

Malheureusement la catégorie des « infractions contre les personnes » a dépassé la barre des 20% du total des affaires. Cette tendance est révélatrice pour la nouvelle qualité de la délinquance à laquelle la Police doit faire face. En 2010 le compteur s'est arrêté à **6.132 faits**.

- 543

La catégorie des « infractions contre les biens » constitue la principale source des méfaits commis au Luxembourg. Elle est majoritairement alimentée par les infractions liées au vol. En 2010 la Police à traité **18.351 affaires** dans ce domaine.

Les phénomènes particuliers

- 356

Cambriolages : **1.487 faits**, dont 681 dans des maisons non habitées. L'effort de prévention soutenu, la sensibilisation de la population, des mesures opérationnelles conséquentes et les bons résultats d'enquêtes, notamment internationales, ont permis d'endiguer ce phénomène délinquant qui reste prioritaire dans la lutte contre la criminalité.

- 8

Véhicules volés : le vol de voiture reste à un niveau très bas (**357 cas**). À noter qu'en 2010 la Police a néanmoins traité 10 Car-Jackings, 19 vols au garage mais aucun Home-Jacking.
- 16

Hold-ups : depuis 2006 aucun hold-up accompli n'a été enregistré contre des instituts bancaires ou des transporteurs de fonds. En 2010 la Police ne note plus que **2 braquages** sur des établissements commerciaux.
- 49

Vols avec violence : depuis des années déjà ce phénomène montre une évolution en dents de scie. Un peak a été atteint en 2009 avec 365 faits (un vol par jour) pour repasser à **316 infractions** en 2010. Dans 130 cas le téléphone mobile était l'objet de la convoitise.
- + 12

Vandalisme : les actes de vandalisme sont en augmentation linéaire depuis 2006. En 2010 la Police a enquêté dans **4.808 cas**. Le phénomène du vandalisme reflète l'état de la société en crise manifeste d'autorité. Le non respect des personnes et des objets fleurit.
- + 3

Homicides volontaires : Quoiqu'en augmentation le nombre des meurtres et assassinats reste à un niveau très bas avec un total de **8 crimes** qui ont d'ailleurs été élucidés par les services compétents.
- + 2

Mœurs : Les atteintes aux mœurs en général restent à un niveau stable depuis 3 ans : **153 affaires** en 2010. Force est néanmoins de constater que les viols sont passés de 56 à 66 cas d'une année à l'autre, alors que les attentats à la pudeur sont en régression (de 99 à 87 faits).
- + 125

Coups et blessures volontaires : Les coups et blessures volontaires sont en augmentation permanente depuis 5 ans pour atteindre un total de **2.475 procès verbaux** en 2010. Ceci correspond à 7 interventions policières par jour dans ce domaine. Vrai phénomène de société ce fléau pose un défi majeur à la Police, qui développe une présence plus ciblée, plus massive et répétée aux endroits et aux heures les plus critiques. Ces mesures ont certainement permis d'entraver, mais non de réduire le phénomène qui sollicite non seulement l'action de la Police mais aussi d'autres acteurs publics et sociaux.
- + 140

Menaces et diffamations, menaces , injures : représentant le stade antérieur à la violence physique, cette catégorie d'infractions évolue comme une sœur jumelle par rapport aux coups et blessures. Le total est similaire : **2.448 cas** en 2010 (dont 1.243 menaces).
- + 21

Rébellions et outrages à agents: à l'image de la tendance sociale générale, le policier lui-même n'est pas épargné par l'agressivité et la violence mises à jour par de plus en plus de citoyens. Ainsi les rébellions (quoiqu'en légère baisse) et les outrages ont augmenté. En 2010 des fonctionnaires ont du faire face à **331**

reprises à des violences soit physiques, soit verbales à leur rencontre. Le métier du policier devient décidément de plus en plus compliqué et dangereux.

+ 342

Stupéfiants: en 2009 ces affaires ont fait un bond énorme par rapport aux années précédentes. En 2010, sur un total de **2.574 affaires**, une nouvelle augmentation, cette fois de 342 cas constatés, a dû être enregistrée. Cette variation s'explique notamment par une stratégie de lutte plus résolue, sachant que la seule consommation génère d'autres phénomènes délinquants. La Police accorde une attention toute particulière au trafic. Dans ce domaine quelques affaires importantes à dimension internationale purent être bouclées l'année dernière.

Le taux d'élucidation

Le taux d'élucidation global reste appréciable. En 2010, **49,2% des affaires ont pu être résolues**. Ceci correspond à une légère baisse de 3,1 points, qui s'explique par la régression sensible des affaires de vagabondage et de mendicité (- 1.577), affaires habituellement résolues à 100%.

Le taux d'élucidation varie bien entendu de catégorie en catégorie. Alors que pour les infractions contre les personnes et les enquêtes de stupéfiants il dépasse normalement les 90%, ceci n'est pas le cas pour les infractions contre les biens.

Les auteurs

12,5% des personnes arrêtées par la Police n'avaient pas atteint la majorité.

Ce taux est en augmentation de 1,3 point par rapport à 2009.

Malheureusement ce rajeunissement des délinquants est plus important selon la catégorie. Pour les infractions contre les biens 1 auteur sur 5 était mineur.

Le taux s'aggrave en matière de cambriolages où il se situe à 33% et il dépasse même les 34% dans le domaine des vols avec violences.

Les jeunes sont également beaucoup impliqués dans les chapitres

« stupéfiants », « coups et blessures », « rébellions » et « outrages à agent ».

Le rajeunissement se confirme si on considère les auteurs n'ayant pas encore atteints l'âge de 25 ans : **35,3% des auteurs appartiennent à la 1^{ère} génération !**

Quant aux victimes, le taux des jeunes (≥ 25 ans) se situe à 21,8%.

Commentaire

Nul doute, d'un point de vue purement quantitatif, calculé sur base des activités policières, la délinquance a régressé en 2010 par rapport à 2009.

C'est d'autant plus réconfortant que d'autres paramètres sociodémographiques, comme par exemple la population, vont croissants.

Le Luxembourg reste un pays sûr !

La situation est moins évidente dans l'approche qualitative.

Certes, les infractions contre les biens restent largement dominantes et il est d'autant plus important qu'à ce niveau-là, un endiguement a pu être réalisé grâce aux efforts de la Police.

Le travail d'enquête, un concept opérationnel efficace, une bonne prévention et une sensibilisation active contre les cambriolages, facteur d'influence majeur du sentiment d'insécurité, ont fait que par rapport à 2009, ces faits sont en nette régression.

Mais la partie n'est pas définitivement gagnée : les efforts consentis doivent être durables pour consolider, voir encore améliorer la situation. Nous ne sommes pas à l'abri. Le nombre de faits constatés pour les deux premiers mois de l'année en cours le montrent.

Autre point positif : le grand banditisme et les crimes de sang restent la grande exception au Grand-Duché qui, comparé à ses pays voisins, continue de figurer parmi les meilleurs sur la carte de la délinquance européenne.

La lutte contre les cambriolages restera donc primordiale dans la lutte contre la criminalité, tout comme d'ailleurs le travail dans le domaine des stupéfiants et de ses corollaires délinquants. Le trafiquant est dans le collimateur policier, mais le phénomène a d'autres aspects, notamment la consommation, qui ont certes un volet légal, mais où les composantes politique et sociale ne sont pas négligeables.

L'internationalisation des enquêtes

Le policier luxembourgeois se trouve de moins en moins face à un auteur résidant luxembourgeois.

Vu l'exiguïté des frontières, les voies de fuite rapides et son attrait économique, notre pays attire beaucoup de personnes mal intentionnées venant de l'autre côté de nos frontières.

Ce profil d'auteur correspond très souvent au cambrioleur, au trafiquant de drogues ou au braqueur.

Il est évident que dans cette optique, puisque dans ces cas-ci le flagrant délit est difficile à réaliser, l'enquête prend obligatoirement une allure internationale.

La coopération policière internationale, reconnue désormais comme incontournable et vitale, fonctionne et ne cesse de s'améliorer. D'un côté les accords et traités fournissent une base légale solide, de l'autre la Police a réorganisé en son sein ce domaine d'action. Le Service des Relations Internationales coordonne et organise depuis quelques mois tous ces échanges. Le Centre de Coopération Policier et Douanier, plateforme d'échange régionale très pragmatique, installée au Luxembourg, a fait ses preuves et confirme.

La violence : un défi !

Les chiffres reflètent l'aire du temps. Nous sommes en voie de vivre, avec le décalage habituel par rapport à nos voisins, une recrudescence inquiétante de faits violents.

Alors que les meurtres et assassinats restent l'exception, la violence orale, gestuelle et physique contre les personnes ne cesse de se manifester : coups et blessures volontaires, mœurs, menaces, diffamations, calomnies, injures ... tous les chiffres sont en augmentation.

Au niveau des infractions contre les biens, l'évolution est d'ailleurs identique au niveau des vandalismes et détériorations.

Les rébellions et outrages à agent ne facilitent pas le travail du policier.

Autre élément inquiétant, l'apparition de plus en plus fréquente d'armes blanches ou même d'armes à feu, dans le contexte de ces affaires. Dernièrement un auteur a même eu recours à un cocktail Molotov.

La violence est vécue aussi par d'autres dépositaires de l'autorité publique, dans l'enseignement, les transports publics ou des représentants de la vie associative

...

La société est en pleine crise d'autorité et la Police est le dernier rempart pour y faire face. D'autres acteurs doivent néanmoins être impliqués.

Quoiqu'il en soit, le métier du policier devient de plus en plus dangereux.

Une prise de conscience a eu lieu au sein de la Police, qui réfléchit actuellement sur les moyens adéquats à mettre en œuvre dans les meilleurs délais. Une présence adaptée hautement visible, au bon endroit et au bon moment s'impose, ainsi qu'une enquête rondement menée et un suivi judiciaire transportant le bon message.

La sécurité du policier reste une priorité absolue. Elle s'organise autour d'une bonne formation, du nombre en personnel suffisant, des moyens matériels adéquats et de l'encadrement juridique et psychologique du fonctionnaire.

Une réforme des structures

La situation ainsi décrite fait apparaître clairement que la société luxembourgeoise, actuellement toujours en équilibre, est en mutation.

Mais le vent de la crise continue de souffler et risque de déraciner l'un ou l'autre arbuste mal enracinée dans le tissu social.

La meilleure sécurité publique possible fut, est et restera en point de mire des stratégies et de la vision policières.

La sécurité est une des composantes majeures de la qualité de vie du citoyen, elle est primordiale dans le contexte international des choix économiques et elle continue à être le garant de la paix sociale dans une société.

En vue de la consolidation de la situation actuelle et pour pouvoir fournir un effort qualitatif supplémentaire, la Police doit conserver sa force et sa flexibilité opérationnelle et d'enquête.

Les technologies de lutte contre la délinquance, notamment face aux nouveaux phénomènes comme la cybercriminalité, continuent d'évoluer à un rythme faramineux.






Au niveau opérationnel la présence visible de la Police est de plus en plus requise et les obligations internationales, voir européennes, ne cessent de croître.

Tout bien précieux qu'elle est, la sécurité n'est pas gratuite.

Le texte de loi de base sur la Police Grand-Ducale est désormais vieux de plus de 10 ans. Les structures sociodémographiques et économiques du Luxembourg ont changé. Le temps est venu pour se demander si les structures et les concepts policiers sont toujours adaptés aux besoins de la population. Cette exigence est de plus en plus pressante, dans la mesure où par exemple des fusions communales s'opèrent et que d'autres facteurs de l'aménagement du territoire sont en pleine mutation !

Une gestion optimale des ressources requiert certainement, avant tout autre chose, une structure transparente et légalement bien ancrée au départ.

Légende :

-  « Infractions Divers » (Stupéfiants, infractions à la loi sur l'entrée et le séjour des étrangers, lois spéciales et règlements communaux comme délits contre l'environnement, chasse, pêche, vagabondage, mendicité, cabarettage, ivresse publique, tapage nocturne...)
-  « Infractions contre les personnes » (Violences contre les personnes, atteintes aux mœurs, autres infractions comme les rébellions, menaces, diffamations...)
-  « Infractions contre les biens » (cambriolages, vols de voiture, vols avec violences, autres vols, vandalisme...)
-  = phénomène en augmentation
-  = phénomène en régression